

"La mer en débat" fait étape dans la ville

Une trentaine de personnes sont déjà inscrites à « la Mer en débat » qui fait étape à Abbeville, mercredi 21 février 2024. Un débat qui entre dans le cadre d'une concertation nationale préalable (de novembre 2023 à avril 2024).

RECUL DU TRAIT DE CÔTÉ ABORDÉ DANS LA SOMME

La commission nationale du débat public (CNDP) veille ici au droit d'informer et de débattre du public. « L'État souhaite cartographier son littoral au regard de ses nou-

veaux objectifs de production d'énergies renouvelables, ici l'éolien offshore. En mer du Nord et Manche, six sites sont concernés dont le Touquet et le Tréport au plus près de la Somme », a rappelé dans nos colonnes fin 2023 Dominique Pacory, chargé de la concertation au sein de la CNDP.

ce débat donnera lieu à un compte rendu destiné au gouvernement et à RTE, réseau de transport d'électricité.

Le sujet est sensible, en baie d'Au-
thie ou un vieux sujet de projet éo-

lien pourrait ressortir des cartons. Au sud du littoral picard, le chantier combattu par les pêcheurs est lui lancé depuis janvier 2024. C'est 62 éoliennes sur 82 km², à 15 km au large du Tréport et 17 km au large de Dieppe. Mise en service : été 2026. EMDT, le consortium porteur du projet a confirmé le préjudice pour les pêcheurs qui seront indemnisés.

DAVID VANDEVOORDE

Débat Abbeville Garopole (gare) mercredi 21 février de 15 h 30 à 17 h 30, inscription jusqu'au jour même sur : www.debatpublic.fr